



Conseil d'Administration INRA Séance du 11 JUIN 2015 à Bordeaux Avec les notes de l'élu SUD-RE

Chaque année, au mois de juin, le Conseil d'Administration de l'INRA est convoqué en région, direction le Sud-Ouest cette fois ; avec, après l'approbation du PV du CA de mars et le traditionnel point d'actualité du PDG, un menu consistant, mais sans vote, à l'exception de celui sur le GIP.

- Information sur l'évaluation de l'INRA dans le cadre des dispositions régissant le HCERES
- Point sur le décret statutaire de l'INRA
- Point d'étape sur la dynamique de soumission de projets au programme européen H2020
- Bilan détaillé de la participation de l'INRA aux diverses structures de gouvernance territoriales
- Climat et agriculture (par le Directeur Scientifique Environnement)
- Point d'avancement du plan d'actions des décrets CBCP (*Gestion Budgétaire et Comptable Publique*)
- Bilan des contrats passés en 2014 et évolution de la fonction achat
- Utilisation du RNSR (répertoire national des structures de recherche)
- Renouvellement du GIP CNRH Auvergne

La revue de l'actualité par le PDG

A l'international : Avec le climat Grande Cause Nationale plus l'année des sols, l'agenda est très dense : (Conférences à Montpellier, Beijing et Paris), un grand programme visant la séquestration du carbone dans les sols, un réseau collaboratif sur l'agriculture durable en climat tempéré et l'ouverture de l'exposition de Milan.

En France : L'audition des idex et isite (*et pourtant ce n'est pas Apple qui sponsorise !*, la brochure sur la propriété intellectuelle dans le secteur du végétal, un colloque Bioéconomie (Paris, juin 2015), un audit de la Cour des Comptes et l'évaluation de l'INRA par le HCERES

La parution de l'ouvrage « l'Alimentation à découvert » et quelques résultats scientifiques intéressants parus dans Plos One, Cell, Mol Ecol Res, mBio, Gut... (*Un peu de science aussi donc !*)

Sans oublier un résumé des travaux du dernier CSN de l'INRA le 21 mai, consacré notamment aux infrastructures de recherche à l'INRA, à la participation de l'INRA aux politiques de site...

Climat et agriculture

L'exposé du Directeur Scientifique Environnement se concentre sur l'activité de recherche face au changement climatique, avec un métaprogramme (ACCAF) et un tour des questions posées : changement climatique-Eau-Agriculture et forêt ; le problème vis-à-vis de l'utilisation de l'eau ; l'adaptation des plantes (Phénomène) ; travaux sur les rotations avec conséquences économiques ; impact sur les rendements ; invasion de pathogènes ; 10 actions pour réduire l'émission de gaz à effet de serre notamment sur fertilisation azotée, non labour des sols, torchères pour brûler le méthane...)

Intervention SUD : « *Les conférences internationales passent depuis Rio 82 et rien ne change, les pires scénarios climatiques se confirment, alors il n'y a pas beaucoup d'illusions sur les résultats de la COP21. Par ailleurs deux points par rapport à l'exposé. Le premier sur la dimension de l'eau qui ne se limite pas à une question de quantité. La question de la qualité est au moins aussi importante. Plus globalement, l'impression que l'on a en écoutant les solutions proposées est que l'on veut continuer à tout faire de la même façon en s'adaptant seulement, alors que l'on sait que ce ne sera pas durable. Je n'ai pas vu de réflexions plus larges sur les modifications de notre modèle agricole, sur l'organisation des territoires... !!!* »

D'autres interventions partagent ce constat : la CGT ciblant aussi le faible financement du programme ACCAF), la Confédération Paysanne évoquant un récent rapport du CESE sur les sols et regrettant le manque d'une vision plus générale et craignant des solutions intermédiaires non durables sur le long

terme...Il rappelle que son syndicat avec mobilisé sur cette question dès 2006 sans être suivi par l'INRA à l'époque...

Le PDG dit comprendre nos commentaires sur une vision plus globale. mais la prise de conscience des effets des changements climatiques est récente dans le monde agricole, et il faut laisser le temps à la profession de bien assimiler ces questions...

Evaluation de l'INRA par le HCERES

Avec une présentation par le Directeur Général Délégué à la Science, le processus étant en cours. Ceci dans le cadre de la mise en place d'une stratégie à 10 ans... avec la montée en puissance de quelques thématiques (dont l'agroécologie... et l'adaptation aux changements climatiques).

Après ce premier point, le PDG indique que le CA reviendra sur les conclusions de l'évaluation début 2016. Il défend le caractère international de l'évaluation d'où la nécessité, pour lui, d'un document en anglais qui sera traduit en français (*quand même !*).

Décret statutaire de l'INRA

Avec une présentation du contexte : ce décret sera intégré au sein du code rural et le Comité Technique a été saisi pour avis. (*Curieusement ce n'est pas le cas du CA où aucun vote n'est sollicité !*) et le rappel des principales modifications par rapport au contenu du décret datant de 1984:

- Sur les missions,
- Sur la composition du CA (toujours 27 membres mais arrivée de nouveaux, dont un représentant des associations environnement + un représentant des écoles agro/veto),
- Sur la sélection du Président de l'INRA qui est modifiée,
- Avec la fusion des CS et des CG dans les Centres
- Avec des précisions sur les Unités de recherche, notamment les UMR, et sur l'évaluation.

Les représentants du personnel rappellent le vote unanimement négatif émis par le Comité technique sur ce sujet.

L'intervention SUD regrette qu'il n'y ait toujours que cinq représentants du personnel dans un CA de 27 membres ce qui transforme un peu le CA de l'INRA en chambre d'enregistrement des décisions prises par la Direction et l'Etat. En revanche, satisfaction de voir qu'il y ait un représentant des associations environnementales nommés au CA comme nous le demandons depuis des années au même titre que nous nous étions réjouis que la Confédération Paysanne soit désormais représentée dans ce CA.

Dans sa réponse, le DG délégué à l'administration indique que la marge de manœuvre était faible sur la représentation du personnel, avec l'arrivée de nouveaux acteurs et que l'exemple de la gouvernance des CA universitaires n'était pas adapté à l'INRA. Et selon lui, la question des conseils de centre avait fait l'objet d'une discussion...

Concernant la durée de direction des Unités, le PDG confirme que la norme est de 2 mandats, même si le décret fixe une limite maximale plus longue.

A lire aussi la lettre adressée par SUD à la Direction Générale en amont de ce CA (*reprise en annexe de ce CR*)... et manifestement, sans écoute : La Direction continue de fermer la porte du Conseil Scientifique National à la moitié des agents de l'INRA (ceux émargeant dans les corps de catégorie B et C) et réduit, sans bilan ni concertation, les instances de concertation de proximité.

Programmes H2020

Dans sa présentation la direction tente de relativiser la diminution des taux de réussite de l'INRA...

Intervention SUD « *On voit bien que la baisse des crédits de recherche dans de nombreux pays européens, y compris la France, dans le cadre des politiques de rigueur qui sont appliquées,*

conduisent à une concurrence de plus en plus forte sur les appels d'offre européens et en conséquences à une diminution des taux d'acceptation. On est désormais à 38% de réussite à l'Europe, 8% à l'ANR... Connaissant la lourdeur du montage de tels projets, combien d'heures chercheurs sont passées à leur préparation et à celle des projets ANR (puis à au CR et toutes les autres contraintes quand par chance un projet est accepté) ???

Il faut considérer un article très intéressant publié il y a quelques mois dans PLOS One sur conséquences des faibles taux de réussite des AP qui montre que ces faibles taux de réussite ont un impact important sur la communauté des chercheurs et sur le système de recherche publique...

Autre problème, par rapport aux finalités économiques/technologiques qui éliminent beaucoup de projets alors que les projets de recherche fondamentaux sont de moins en moins financés (à l'exception des ERC). Dans le même temps, on remarque que les grandes multinationales profitent au maximum de ces budgets européens qui s'ajoutent au crédit impôt-recherche (CIR) en France. On voit donc bien qu'il y a un choix très clair de financement de la recherche privée et de la recherche profitant au privé au dépend d'une recherche indépendante de ces groupes privés. »

Une intervention qui ne plaît pas à la représentante de ces grands groupes...

Le PDG considère que la nouvelle organisation en trois piliers du H2020 dessert des organismes comme l'INRA qui est entre les piliers... Un faible taux de réussite qui a des effets de démotivation.

Structures territoriales

Dans sa présentation, la direction souligne notamment que l'ouest de la France n'a rien obtenu...

La CGT intervient sur l'inflation des structures et la déflation des crédits. C'est une préoccupation que nous partageons.

Le ministère considère que s'il n'y a rien dans l'ouest, ce n'est pas en raison de la qualité scientifique, mais plutôt pour des questions de gouvernance.

Plan d'action GBCP

La CFDT souligne que les équipes souffrent et qu'il faut prendre le temps de cette modification de la gestion financière.

Suivant le représentant ministériel de la recherche, le gouvernement a bien conscience que c'est difficile pour les personnels. Le DG délégué à l'administration précise que l'INRA en profite pour entendre les besoins des chercheurs et que le calendrier va être « desserré ». 2016 sera en mode dégradé par rapport à la conformité réglementaire, l'objectif étant 2017, voir au-delà.

GIP CNRH Auvergne

Les représentants du personnel :

- s'étonnent que ce type de dossier ne soit pas passé en Comité Technique avant ce CA, alors que c'était la pratique au temps du CTP.
- s'interrogent sur les personnels temporaires recrutés par un prestataire extérieur, sur le statut de droit privé du personnel propre au groupement.
- sur une gouvernance sans élus du personnel, sur la désignation des membres du conseil scientifique...
-

Difficile de voter pour le renouvellement d'une structure si peu démocratique et si peu respectueuse de la représentation de ses personnels, Vote contre de l'élu SUD.

Dans le prolongement de ce CA de l'INRA qui se tenait donc "aux champs", à Bordeaux, l'après-midi, sur le site INRA, s'est tenue une rencontre ouverte à tous, à l'initiative de la section locale, avec la participation de l'élu SUD au CA et du membre de la Conf² récemment nommé au CA, sur le thème :

"Quelle recherche publique pour quelle agriculture demain ?"

Une bonne idée à reprendre

Solidaires

4 juin 2015



A l'attention de la Direction Générale de l'INRA

Réponse à la convocation Comité Technique 5/06/2015
Modification du décret 84-1120 du 14 décembre 1984 relatif à l'INRA,

La délégation SUD, représentant/es du personnel au Comité Technique, a bien réceptionné la convocation à une nouvelle réunion de l'instance ce vendredi 5 juin, suite à l'avis unanime défavorable émis le 28 mai dernier sur le projet d'actualisation du décret de 1984, fondateur de l'INRA.

Nous constatons que cette nouvelle réunion, imposée par la réglementation dans cette situation, ne s'accompagne d'aucun nouveau document préparatoire de votre part. Vous souhaitez passer en force ce projet, sans y changer la moindre virgule, pour une validation par le Conseil d'Administration, le 11 juin prochain à Bordeaux.

Au vu du calendrier désastreux de la concertation préalable : les échanges tenus en janvier, où vous aviez retiré le projet du vote, laissaient espérer une écoute ; le temps contraint des seuls 4 jours ouvrés accorder pour évaluer la version 2, quasi inchangée, nous a hélas détrompé.

« ça suffait comme ci ! » ainsi que nous l'avons fermement exprimé le 28 mai. Ce qui concerne autant la forme des échanges que le fond des dossiers, celui de Saclay étant un autre exemple d'actualité.

Dans ce contexte, nous ne participerons pas à ce Comité Technique que vous convoquez uniquement pour être en règle avec la réglementation.

Nos critiques vis-à-vis de ce projet ne se concentrent pas uniquement sur deux points, mais ils sont illustratifs. Qui pourra penser croire que votre objectif est de sauvegarder des lieux de concertation dans une période particulièrement critique pour le personnel de l'INRA ?

- Si ce décret n'élargit pas ENFIN le collège électoral pour le Conseil Scientifique National (CSN) à tous les personnels, continuant de le réserver uniquement aux chercheurs et ingénieurs, (alors que cette ouverture existe au CNRS, par exemple). Ceci sans aucune argumentation !

- Si ce décret entérine SANS BILAN la fusion des Conseils de centre (scientifique et de gestion); comme s'il suffisait de réduire les instances pour améliorer la concertation. En clôturant le débat avant de l'avoir tenu !

Ces questions ne dépendent aucunement des autorités ministérielles. D'ici le Conseil d'Administration de juin, le personnel pourra se faire une opinion définitive sur le souci que vous portez aux collectifs de travail, au-delà des discours de circonstance.

Avec nos salutations.